



Droit du pere face a la juridiction

Par **BASIC**, le **04/02/2008** à **19:13**

bonjours je souhaiterai connaitre mes droits face a une fille avec qui j ai vecu 1ans , avec qui j ai eu un enfant que j ai reconnu qui est parti vivre avec quelqu un dautre et qui me reclame une pension alimentaire alors que son nouveau conjoint travaille qu elle vie chez ces parents et qu elle ma vidé le porte feuille j aimerai aussi recuperer la petite car sa mere vie dans un lieu qui me semble insalubre elle n accepte pas d arrangement a la miable sous pretexte que je ne m occupe pas assez

de la petite je suis en creation d entreprise elle est en maladie longue durée j ai louper involontairement 2 week end de garde et j ai tout fait pour elle quand elle ma quittée pour que la petite soit dans les meilleur condition de vie inutile de vous dire que je ne refuse pas de lui donnée tout l argent qu elle me demandera tand que cette argent servira pour la petite mais aparament ca ne lui convient pas je ne suis pour l instant pas solvable mais elle sais ou trouver de l argent

je vous remercie d avance pour vos reponses qui m apporteront surment du reconfort (je suis separé 2 enfants)